

## Proposition d'un classement des verbes français destinée aux futurs programmes et manuels de français langue étrangère

### 1) Objectifs et motifs de la présente étude

L'objectif prioritaire de cet article consiste à décrire les conjugaisons des verbes du français contemporain. J'ai l'intention d'établir une classification cohérente destinée à de futurs programmes et manuels scolaires. L'analyse du classement adopté par les auteurs des programmes et des manuels utilisés<sup>1</sup> dans l'enseignement du français langue étrangère fait ressortir des critères peu cohérents et un système morcelé:

1) Les auteurs distinguent entre verbes "réguliers" et verbes "irréguliers" sans préciser ce qu'ils entendent par le terme "irrégulier". Seuls les auteurs de deux cahiers de grammaire sur neuf procèdent à une tentative de définition: "*Avoir* est un verbe irrégulier; il présente plusieurs radicaux."<sup>2</sup> Mais *choisir* et *partir*, avec deux radicaux au présent de l'indicatif, font, dans ce manuel, partie des verbes "réguliers".<sup>3</sup> Les auteurs d'un autre manuel se réfèrent à l'anglais: "Les verbes en -ER que tu viens de voir sont des verbes réguliers. Tu as appris qu'il y a en anglais des verbes irréguliers. Il y en a aussi en français. En voilà deux: *être* [...] et *prendre*."<sup>4</sup> Les élèves ne tireront sans doute pas grand profit de ces explications.

2) Faute d'une définition précise, l'emploi presque arbitraire du terme "irrégulier" ne surprend pas. Les auteurs du programme bavarois de français 3e langue étrangère en vigueur jusqu'en juillet 1992 considèrent p.ex. *attendre* et *entendre* comme "irréguliers".<sup>5</sup> Mais dans tous les cahiers de grammaire dépouillés, ces verbes se retrouvent parmi les verbes "réguliers". *Dormir*, *partir* et *sentir* s'inscrivent parmi les verbes "irréguliers" dans trois cahiers de grammaire des éditions Diesterweg, SA, SB et SI.<sup>6</sup> Les auteurs des cahiers de grammaire des éditions Klett analysés dans la présente étude qualifient ces trois verbes de "réguliers".<sup>7</sup>

3) Selon le programme de la Rhénanie-Palatinat, il faut enseigner les "verbes réguliers en -IR".<sup>8</sup> Mais les auteurs ne précisent pas ce qu'ils entendent par ce terme. Pensent-ils aux verbes qui se conjuguent sur *finir*, ou aussi à *dormir*, *partir* et *sentir*? Il me semble urgent d'énumérer tous les verbes faisant partie d'une même conjugaison.

4) Dans les cahiers de grammaire des manuels EC et SI, les verbes en -CER et -GER

<sup>1</sup>) J'ai dépouillé les cahiers de grammaire (en abrégé GB) des manuels de français suivants: *Études françaises Neue Ausgabe B* (à partir de 1960), en abrégé EB; *Études françaises Ausgabe C* (1964), en abrégé EC; *Salut Grundkurs (Ausgabe A)* (à partir de 1968), en abrégé SA; *Études françaises Cours de base* (à partir de 1972), en abrégé Cdb; *Salut Ausgabe B* (à partir de 1976), en abrégé SB; *Études françaises Cours Intensif* (à partir de 1977), en abrégé ECI; *Salut Intensivkurs* (à partir de 1979), en abrégé SI; *Méthode orange* (à partir de 1979), en abrégé MO; *Études françaises Échanges* (à partir de 1981), en abrégé EE.

<sup>2</sup>) ECI 1 GB 1: §18.

<sup>3</sup>) ECI 1 GB 1: §68, p. 67, p. 68.

<sup>4</sup>) EE 1 GB 1: §12.

<sup>5</sup>) Bayerisches Staatsministerium für Unterricht und Kultus (éd.) 1982:373.

Dans le nouveau programme on se contente d'une indication très vague: (Il faut enseigner) les formes du présent de l'indicatif de verbes irréguliers fréquents ("Präsensformen häufig gebrauchter unregelmäßiger Verben").

Bayerisches Staatsministerium für Unterricht, Kultus, Wissenschaft und Kunst (éd.) 1992:231.

<sup>6</sup>) SA GB:67-70; SB 2 GB 2:§47; SI 2 GB 2:46-48.

<sup>7</sup>) Cdb 3 GB 3:61; ECI 2 GB 2:53; EE 4 GB 4:56.

<sup>8</sup>) Kultusministerium Rheinland-Pfalz (éd.) 1984:23.

constituent deux conjugaisons particulières.<sup>9</sup> Mais l'alternance entre -C- et -Ç- ainsi qu'entre -G- et -GE- suit les règles générales de l'orthographe française. Je propose de fonder une conjugaison uniquement sur les alternances morphologiques, cf. 3.

5) Le cahier de grammaire de Cdb présente connaître, disparaître et paraître comme verbes isolés,<sup>10</sup> mais on pourrait réunir ces trois verbes dans une seule conjugaison. Il est aussi inutile d'attribuer *venir* et *tenir* à deux conjugaisons différentes. Les auteurs des cahiers de grammaire de Cdb, ECI et MO pourraient réduire l'effort d'apprentissage des élèves en regroupant ces verbes dans un seul ensemble.<sup>11</sup>

Ces exemples montrent la nécessité de réviser le classement des verbes adopté dans les programmes et manuels utilisés dans l'enseignement du français langue étrangère. Tout d'abord, je vais résumer quelques-uns des avantages qu'un ensemble structuré des verbes français peut offrir à l'apprenant (2). Ensuite, je présenterai les critères de la classification proposée, la définition de "conjugaison" ainsi que la convention adoptée dans cette étude pour dénommer les différentes conjugaisons (3-5). Au paragraphe suivant, je décrirai les propriétés de chaque conjugaison (6).<sup>12</sup> A la fin de l'article, le lecteur trouvera un tableau résumant toutes les conjugaisons et les verbes correspondants attestés dans le *FDFW*.<sup>13</sup>

## 2) Utilité didactique d'un classement cohérent des verbes

Il va sans dire que l'enseignement d'une classification demande des efforts supplémentaires aux élèves. Ils doivent p.ex. retenir que *couvrir* se conjugue sur *offrir*. Pourtant, la connaissance de cette règle n'est pas une condition indispensable pour employer correctement les formes de ces deux verbes. Mais il me paraît, pour plusieurs raisons, avantageux de regrouper la plupart des verbes français en établissant un minimum de conjugaisons:

2.1) Si l'on respecte le principe de l'économie de l'enseignement et de l'apprentissage, on ne peut pas se permettre de présenter de façon isolée la conjugaison de chacun des 10.000 verbes environ attestés par les dictionnaires. Il faut essayer de les regrouper dans un nombre restreint de conjugaisons.

2.2) Beaucoup d'élèves essaient, de leur propre initiative, d'intégrer les contenus que le professeur introduit au cours d'une leçon aux connaissances qu'ils ont déjà acquises dans cette matière. Si on leur dit que *couvrir* se conjugue sur *offrir*, les élèves ne sont pas obligés d'apprendre de paradigme nouveau. Ils gagnent du temps et ménagent leurs efforts.

2.3) Il y a aussi des élèves qui, en révisant les verbes, se créent leur propre système verbal. Mais, malgré leur faculté de systématisation, ils n'arrivent pas toujours à identifier les régularités linguistiques qui leur permettraient de mieux retenir les formes verbales. Il ne va pas de soi qu'un élève rapproche sans aide *découvrir* d'*offrir*. De plus, les élèves courent le risque de se tromper en conjugant p.ex. *accueillir* sur *finir* étant donné la terminaison identique des infinitifs. Un manuel qui offre, à un endroit facile à repérer, les conjugaisons et les verbes correspondants contribue à faire gagner du temps aux élèves et peut les protéger contre les risques d'erreurs.

<sup>9</sup>) EC GB:§58; SI 1 GB 1:§39, §105.

<sup>10</sup>) Cdb 3 GB 3:62 - 64.

<sup>11</sup>) Cdb 2 GB 2:61, Cdb 3 GB 3:65; ECI 2 GB 2:57; MO GB 1-2:63.

<sup>12</sup>) Les caractéristiques des conjugaisons ne constituent pas de contenus d'enseignement. Elles servent exclusivement à justifier le classement proposé.

<sup>13</sup>) Juilland, Brodin et Davidovitch 1970; en abrégé *FDFW*.

2.4) Enfin, un ensemble de verbes structuré résiste mieux à l'oubli que de nombreux verbes retenus de façon isolée. Le nombre de formes que la mémoire doit, pour ainsi dire, emmagasiner, peut être sensiblement réduit.

### 3) Critères du classement proposé

3.1) Un classement fondé sur le code écrit: Selon les programmes de toutes les provinces de l'Allemagne, l'enseignement du code phonique ainsi que du code graphique de la langue étrangère en question est obligatoire. Vu les différences entre les deux, il faudrait en principe enseigner deux classifications différentes: au singulier du présent de l'indicatif, on peut réunir les formes orales de tous les verbes - à trois exceptions près, *aller*, *avoir* et *être* - dans une seule classe. Par contre, les formes écrites se divisent, d'après les désinences, en quatre classes: Les verbes qui se terminent en -E, -ES, -E, en -S, -S, -T, en -S, -S, - et en -X, -X, -T. Deux classements différents se justifieraient d'un point de vue descriptif, mais vont à l'encontre du principe de l'économie de l'enseignement et de l'apprentissage.

Je propose une classification à partir des formes écrites, parce que le passage de la forme parlée à la forme écrite est plus difficile à l'apprenant que le chemin inverse, dans la mesure où il y a souvent une correspondance multigraphique des éléments phoniques. Ainsi, [o] peut être transcrit p.ex. par O, AU, AUD, AUX, EAU, OT. Certaines terminaisons comme celles du singulier du présent de l'indicatif sont muettes, mais leur forme écrite suit les règles générales de la prononciation.

3.2) Pour la classification sont prises en considération les catégories verbales suivantes: le présent de l'indicatif, l'imparfait de l'indicatif, le futur simple, le conditionnel présent, le passé composé, le plus-que-parfait, le futur composé, le futur antérieur, le conditionnel passé; l'impératif, le présent du subjonctif et le passé du subjonctif; l'infinitif présent, le participe passé, le gérondif; l'actif et le passif.

3.3) Conformément au but d'une disponibilité générale de la langue étrangère ne se limitant pas à certains sujets ou à certaines situations de communication particulières, les élèves devraient être capables de conjuguer la plupart des verbes français. Dans ma classification entrent tous les verbes attestés dans le *FDFW*.<sup>14</sup>

3.4) Les conjugaisons peuvent être définies par référence

3.4.1) aux terminaisons orthographiques du singulier du présent de l'indicatif ainsi qu'aux formes orthographiques des radicaux du présent de l'indicatif;

3.4.2) aux radicaux du futur simple et du conditionnel présent;

3.4.3) aux radicaux du présent du subjonctif;

3.4.4) au participe passé.

Souvent, la désinence orthographique de l'infinitif ne peut servir à établir une conjugaison utilisable dans l'enseignement du français langue étrangère. A un infinitif identique ne correspond pas nécessairement une conjugaison identique. *Venir*, *finir*, *sentir*, *offrir*, *courir* et d'autres verbes qui se terminent par -IR diffèrent p.e. au présent de l'indicatif et au participe passé.

<sup>14</sup>) Je ne tiens pas compte de *bouillir*, *coudre*, *moudre* et *surseoir* qui ne figurent pas dans le *FDFW*. Ces verbes ne jouent qu'un rôle très marginal dans l'enseignement général.

#### 4) La définition de "conjugaison" adoptée dans la présente étude

Tous les verbes ayant des terminaisons et des radicaux écrits identiques ou peu différents dans toutes les catégories verbales enseignées dans le but d'une disponibilité productive appartiennent à une même conjugaison.<sup>15</sup> Parfois, un verbe constitue à lui seul une conjugaison, parce que ses alternances morphologiques ne permettent pas de le joindre à une autre conjugaison.

D'après cette définition, on ne distingue plus entre verbes "réguliers" et verbes "irréguliers". Je propose de renoncer à ces notions, au moins jusqu'au moment où nous disposerons des définitions dont les élèves d'un cours de langue étrangère pourraient profiter.

#### 5) La dénomination des différentes conjugaisons

Pour décrire le classement établi à partir de la définition précédente, il faut convenir de la manière de dénommer les différentes conjugaisons. Il me semble opportun de relier les propriétés d'une conjugaison à un verbe fréquent, parce que les élèves devraient procéder de la même façon pour les retenir. J'utilise, dans ma classification, le verbe dont la fréquence, calculée selon la démarche du *FDFW*, est la plus élevée, comme représentant d'une conjugaison. Selon cette convention, *offrir*, *ouvrir*, *couvrir* et d'autres verbes se conjuguent sur *offrir*, le verbe le plus fréquent de cette conjugaison.

#### 6) La description des conjugaisons

##### 6.1) Le classement des verbes en -ER

Les verbes en -ER présentent les caractéristiques suivantes: Au présent de l'indicatif 1-3,<sup>16</sup> ils se terminent, excepté *aller*, par -E, -ES, -E; le présent de l'indicatif 3, le futur simple et le conditionnel présent ont le même radical, à l'exception d'*envoyer*, de *renvoyer* et d'*aller*. Les verbes en -ER, excepté *aller*, ont les mêmes formes orales au singulier et à la 3e personne du pluriel de l'indicatif et du subjonctif présent. Enfin, le participe passé des verbes en -ER se termine par -é.

Pourtant, il y a des divergences. Je définis sept conjugaisons différentes en regroupant les verbes ayant les mêmes variations morphologiques, cf. la définition de "conjugaison".

6.1.1) Tous les verbes en -ER ayant un seul radical au présent de l'indicatif constituent une conjugaison représentée par *donner*. S'y intègrent aussi les verbes en -AYER. Selon les grammairiens, ces verbes peuvent, dans toutes les formes du présent de l'indicatif, conserver -AY-, prononcé [ɛj].<sup>17</sup> Il faut, certes, dire aux élèves que le radical *pai-*, [pɛ], est aussi

<sup>15</sup> Il ne paraît pas nécessaire de tenir compte, dans la planification de l'enseignement du français langue étrangère, de verbes nouveaux qui ne peuvent pas être attribués à une conjugaison déjà connue. Les néologismes se conjuguent le plus souvent sur *donner*, parfois sur *agir*.

<sup>16</sup> Pour gagner de la place, je représente *je, tu, il/elle, nous, vous* et *ils/elles* par 1,2,3,4,5,6.

<sup>17</sup> Grevisse/Goosse 1986:§761 c 2, Hanse 1987:715.

correct, afin d'éviter d'éventuelles hésitations dues aux différences d'orthographe et de prononciation.

Les autres verbes en -ER se distinguent de *donner* par l'alternance vocalique au présent de l'indicatif, et par le nombre et la répartition des radicaux. Les divergences concernent 64 verbes en -ER attestés par le *FDFW*. L'éventualité de fautes dues aux terminaisons identiques des infinitifs me fait opter pour six conjugaisons différentes:

6.1.2) Certains verbes en -ER présentent une alternance vocalique dans la syllabe finale du radical. Ils changent le [-e]-, -é-, de l'avant-dernière syllabe de l'infinitif et du présent de l'indicatif 4+5 ainsi que de toutes les formes dérivées, en [-ɛ]-, -è-, devant une désinence muette finale. Ces verbes constituent une conjugaison représentée par *considérer*. D'après Grevisse/Goosse (1986) et Hanse, le [-ɛ]- du radical du futur simple et du conditionnel présent devrait s'écrire -é-.<sup>18</sup> Dans les examens et les concours organisés par le ministère français des affaires culturelles, on tolère, conformément à l'arrêté Haby, l'orthographe -è- jusqu'au niveau du bac.<sup>19</sup> Séguin préfère -è-: "[...] il est préférable d'aligner la graphie sur la prononciation [...]".<sup>20</sup> Le Conseil supérieur de la langue française favorise l'orthographe -è-.<sup>21</sup>

Quoiqu'il en soit, les graphies -é- ou -è- n'ont aucune fonction distinctive. Les deux temps sont marqués respectivement par les terminaisons -RAI et -RAIS. En principe, les deux orthographes sont possibles. Je recommande d'enseigner -è- parce que la forme orale de *considèrerai(s)* se réalise selon les règles générales de la prononciation. De plus, l'orthographe -è- permet d'aligner la dérivation du futur simple et du conditionnel présent de cette conjugaison sur celle d'appeler et d'employer. Les élèves devraient aussi apprendre que l'orthographe *considèrerai*s est courante et que le -é- de la dernière syllabe du radical se prononce, dans les formes du futur simple et du conditionnel présent, [-ɛ]-.

6.1.3) Les verbes qui se conjuguent sur *élever* se distinguent de *considérer* au présent de l'indicatif 4+5 et dans les formes dérivées. Les propriétés de cette conjugaison sont les suivantes: devant les désinences prononcées du présent de l'indicatif, l'avant-dernière syllabe porte un e-caduc, [-ə]-, -e-. Devant les terminaisons muettes au présent de l'indicatif, ainsi qu'au futur simple et au conditionnel présent, le radical porte un [-ɛ]-, -è-.

6.1.4) Les verbes qui redoublent -L- ou -T- devant les désinences muettes du présent de l'indicatif et du présent du subjonctif 1-3,6, du futur simple et du conditionnel présent, ne s'intègrent pas à l'ensemble précédent. Ils appartiennent à la conjugaison représentée par *appeler*. Je propose d'attribuer *acheter*, *déceler*, *renouveler* et *modeler* à cette conjugaison malgré l'orthographe -èt-, voire -èl-, devant les désinences muettes du présent de l'indicatif et du présent du subjonctif ainsi qu'au radical du futur simple et du conditionnel présent. Il est vrai que ces quatre verbes se rapprochent plutôt, par l'écriture de [-ɛ]-, des verbes conjugués sur *élever*. Mais si j'insérais *acheter* et les trois autres verbes dans la conjugaison d'*élever*, les élèves devraient apprendre qu'ils ne font pas partie des verbes en -ETER et -ELER conjugués sur *appeler*, bien qu'ils se terminent à l'infinitif justement sur -ETER, -ELER. Il me paraît plus économique d'apparenter *acheter* aux verbes en -ETER et en -ELER, c'est-à-dire à *appeler* et à

<sup>18</sup>) Grevisse/Goosse 1986:§761 b; Hanse 1987:980.

<sup>19</sup>) "On admettra l'emploi de l'accent grave à la place de l'accent aigu." (Grevisse/Goosse 1986:1708).

<sup>20</sup>) Séguin 1986:71.

<sup>21</sup>) "On accentue sur le modèle de *semer* les futurs et conditionnels des verbes du type *céder*: *je céderai*, *je céderais* [...], *je considèrerai*, etc." (*Journal officiel* du 6.12.1990:14).

*jeter*, et de les traiter comme exceptions dans le cadre de cette conjugaison.

Cette proposition offre un avantage supplémentaire. On peut généraliser la règle concernant les verbes en -ER avec e-caduc,  $[-\partial]$ -, -e-, à l'avant-dernière syllabe de l'infinitif, et qui ne se terminent pas en -ELER ou en -ETER, c'est-à-dire les verbes qui se conjuguent sur *élever*.

6.1.5) Les verbes qui changent l'-Y- de l'infinitif et du présent de l'indicatif 4+5 en -I- devant les terminaisons muettes constituent une autre conjugaison représentée par *employer*. L'écriture -OY- se prononce conformément aux règles générales  $[-waj]$ -, -UY- se réalise  $[-uij]$ .

6.1.6) J'établis une autre conjugaison pour *envoyer* et *renvoyer* fondée sur le radical particulier du futur simple et du conditionnel présent *enverr-* et *renverr-*. Il me semble légitime de ne pas insérer ces verbes dans la conjugaison d'*employer*, afin de prévenir des fautes au futur simple et au conditionnel présent dues aux nombreuses ressemblances avec *employer*.

6.1.7) Selon la définition de "conjugaison", *aller* est à traiter en verbe isolé en raison des radicaux *all-*, *aill-*, *i-* et des formes que j'enseignerais sans les décomposer en radical et désinence, p.ex. *vais*, *vont*.

## 6.2) Le classement des verbes en -DRE

Le *FDFW* atteste 43 verbes en -DRE. Je les regroupe en quatre conjugaisons. Les verbes qui se conjuguent sur *rendre* constituent la conjugaison comprenant le plus grand nombre de verbes. Ceux qui se terminent par -ANDRE et -ONDRE, *vaincre* et *rompre* ainsi que les verbes composés, rejoignent aussi cette conjugaison. Seuls les verbes en -INDRE et -SOUDRE ainsi que *prendre* et les verbes composés doivent être traités à part.

6.2.1) La conjugaison de *rendre* se caractérise par un seul radical écrit dans toutes les formes enseignées. Elle se distingue des autres conjugaisons avec un seul radical, à savoir *donner*, *courir* et *rire*, par la terminaison de l'infinitif, les désinences écrites du présent de l'indicatif 1-3 et le participe passé.

J'attribue aussi *vaincre* et *convaincre* à la conjugaison de *rendre* parce que les formes coïncident, à quelques particularités près. *Vaincre* et *convaincre* se terminent au présent de l'indicatif 3 par -C et non par -D; il y a aussi une alternance entre -C- et -QU- à la fin du radical du présent de l'indicatif 1-3, du futur simple et du conditionnel présent d'un côté et du présent de l'indicatif 4-6 ainsi que de l'imparfait de l'indicatif de l'autre côté. *Rompre* et *interrompre* s'écartent de la conjugaison de *rendre* par la terminaison -T au présent de l'indicatif 3. Pourtant, ces divergences ne me semblent pas assez importantes pour fonder deux autres conjugaisons pour *vaincre* et pour *rompre*.

6.2.2) *Prendre* et les verbes composés ont une variation morphologique plus forte que *rendre*. La conjugaison présente les caractéristiques suivantes: Elle comporte trois radicaux au présent de l'indicatif, *prend-*, *pren-* et *prenn-* ainsi qu'un participe passé particulier, *pris*.

6.2.3) Les verbes qui se conjuguent sur *atteindre* diffèrent des deux conjugaisons précédentes par les radicaux du présent de l'indicatif, *attein-* et *atteign-* et par le participe passé *atteint*. Selon la définition de "conjugaison", les verbes en -EINDRE, -AINDRE et -OINDRE



rejoignent la conjugaison représentée par *atteindre*. La prononciation différente des radicaux qui se terminent par -GN-, *éteign-* et *plaign-* vs. *joign-*, est conforme aux règles générales.

6.2.4) Les radicaux *résou-* et *résolv-* ainsi que le participe passé *résolu* forment une autre conjugaison des verbes en -DRE, représentée par *résoudre*. *Absoudre*, qui n'est pas attesté par le FDFW, et *dissoudre* ont des participes passés légèrement différents, *absous* et *dissous*. Je les inscris tout de même dans l'ensemble des verbes en -SODRE, étant donné leur fréquence peu élevée.

### 6.3) Le classement des verbes en -[i:R], -IR

Les 109 verbes en -[i:R], -IR, attestés par le FDFW varient de façon assez différente. Je les classe en douze conjugaisons.

6.3.1) *Venir*, *tenir* et les verbes composés constituent une conjugaison marquée par les trois radicaux du présent de l'indicatif *vien-*, *ven-* et *vienn-* et un radical particulier au futur simple et au conditionnel présent, *viend-*.

6.3.2) Les verbes qui se conjuguent sur *agir* allongent, au présent de l'indicatif 4-6, le radical du présent de l'indicatif 1-3 par l'insertion de -SS-. Ces verbes conservent -SS- à l'imparfait, au présent du subjonctif et au gérondif. Les formes du futur simple et du conditionnel présent sont dérivées du radical du présent de l'indicatif 1-3, *agi-*. *Venir* et *agir* se distinguent aussi au participe passé.

6.3.3) *Hair* ne figure pas dans la conjugaison d'*agir*. Le radical du présent de l'indicatif 4-6 et des formes dérivées est également allongé par -SS-, mais, à la différence d'*agir*, il présente, en plus, une alternance de la voyelle du radical du présent de l'indicatif 1-3; -[ɛ]-, -AI-, change en -[ais]-, -aïs-. Si les élèves conservent la voyelle du radical présent de l'indicatif 1-3 au pluriel, ils génèrent des formes incompréhensibles comme p.e. \*[ese], *\*haissez*. Pour cette raison, il vaut mieux isoler *hair*.<sup>22</sup>

6.3.4) *Sentir* et *agir* ont certaines variations morphologiques en commun: Un nombre égal de radicaux au présent de l'indicatif qui se répartissent de la même façon; les formes du futur simple et du conditionnel présent sont dérivées de l'infinitif raccourci *sent-* et *agi-* et les participes passés se terminent en -I. Mais ces deux verbes se distinguent par les radicaux du présent de l'indicatif et les formes dérivées. Pour cette raison, il me paraît justifié de les placer dans deux conjugaisons différentes.

6.3.5) Entre les verbes en -[i:R], -IR, mentionnés jusqu'à maintenant et *offrir*, il existe de nombreuses divergences. *Offrir* n'a qu'un seul radical au présent de l'indicatif, *offr-*, les terminaisons -E, -ES, -E au présent de l'indicatif 1-3 et le participe passé *offert*. Tous les verbes qui présentent ces caractéristiques constituent une conjugaison représentée par *offrir*. Les désinences du présent de l'indicatif 1-3 rapprochent *offrir* de *donner*, mais les écarts sont trop importants pour mettre ces deux verbes dans la même conjugaison. Ils se distinguent par la terminaison de l'infinitif, le participe passé, le radical du futur simple et du conditionnel

<sup>22</sup>) La question de la substitution de *hair* par *détester* sera traitée dans le cadre de la sélection des conjugaisons à enseigner.

présent.

6.3.6) *Recueillir* a les mêmes désinences au présent de l'indicatif 1-3 qu'*offrir*. Mais le radical du futur simple et du conditionnel présent, *recueille-*, et le participe passé, *recueilli*, s'écartent de la conjugaison d'*offrir*. *Recueillir* n'est pas sans rapport avec *donner*, mais il me paraît légitime de fonder une autre conjugaison vu les divergences à l'infinitif et au participe passé.

6.3.7) La conjugaison de *courir* se fonde sur les terminaisons écrites du présent de l'indicatif 1-3, -S,-S,-T, sur le radical du futur simple et du conditionnel présent, *cour-*, et sur le participe passé *couru*. Ces formes n'ont rien en commun avec *recueillir*. Au participe passé *courir* ne coïncide pas avec *rire*, ce qui empêche de réunir ces deux verbes dans une seule conjugaison.

6.3.8) *Mourir* est un verbe isolé étant donné les radicaux *meur-* et *mour-* et le participe passé *mort*.

6.3.9) *Conquérir* représente aussi une conjugaison particulière avec les radicaux *conquier-*, *conquér-* et *conquièr-* au présent de l'indicatif, *conquer-* au conditionnel présent et au futur simple ainsi que par le participe passé *conquis*.

6.3.10) *Fuir* change, comme les verbes en -OYER et -UYER, l'-Y- de l'infinitif, du présent de l'indicatif 4+5 et des formes dérivées en -I- devant les terminaisons muettes. Mais il n'y a pas de similitudes dans la désinence de l'infinitif, dans les terminaisons orthographiques du présent de l'indicatif 1-3 ni non plus dans le participe passé qui se termine par -I, *fui*. Ces propriétés constituent une autre conjugaison.

6.3.11) Reste à classer *revêtir*. Malgré la désinence identique de l'infinitif, on ne peut pas joindre *revêtir* à *sentir*, parce que le radical conserve au présent de l'indicatif 1-3 le -T- devant la terminaison -S. En plus, les participes passés ne se terminent pas par la même voyelle.

#### 6.4) Le classement des verbes en -[i:R], -IRE

Le *FDFW* atteste 28 verbes en -[i:R], -IRE. Ils diffèrent soit au radical du présent de l'indicatif 4-6, soit au participe passé. Je les regroupe en six classes.

6.4.1) *Dire* a les radicaux *di-* et *dis-* au présent de l'indicatif, ainsi qu'une forme particulière *dites*. On observe le même radical au présent de l'indicatif 1-3, au futur simple et au conditionnel présent, *di-*. Le présent de l'indicatif 3 et le participe passé sont identiques, *dit*. *Interdire* a une seule forme spécifique par rapport à *dire*, *vous interdisez*. Cette particularité ne justifie pas de conjugaison à part d'autant plus que la fréquence d'*interdire* est assez faible. Les autres verbes composés à partir de *dire* ne sont pas attestés dans le *FDFW*; ils rejoignent la conjugaison de *dire*, excepté *maudire*. Ce dernier verbe se conjugue sur *agir*.

6.4.2) La seule différence entre *produire* et *dire* se trouve à la 2<sup>e</sup> personne du pluriel du présent de l'indicatif et au pluriel de l'impératif, (*vous*) *produisez*. Mais pour éviter des fautes comme *vous \*produites* ou *vous \*disez*, je place ces deux verbes dans deux conjugaisons différentes.

6.4.3) *Écrire* et les verbes composés constituent une conjugaison en raison du radical du



présent de l'indicatif 4-6, *écriv-*, et des formes dérivées de ce radical.

6.4.4) *Lire* et *dire* ont en commun les radicaux du présent de l'indicatif et du futur simple ainsi que ceux du conditionnel présent, *li-* et *di-*. Mais ils diffèrent au présent de l'indicatif 5 et au participe passé: *lu* vs. *dit*. Pour cette raison, *lire* ne rejoint pas la conjugaison de *dire*.

Toutes les formes de *taire* sont semblables à celles de *lire*. *Taire* appartient donc, conformément à la définition, à la conjugaison de *lire*. *Plaire*, *déplaire* et *complaire* s'inscrivent aussi dans cet ensemble. L'accent circonflexe au présent de l'indicatif 3 constitue la seule différence par rapport à *lire*.

6.4.5) *Suffire* diffère de l'ensemble précédent par le participe passé *suffi*. On ne peut pas non plus placer *suffire* dans la même conjugaison que *dire*, à cause des divergences au présent de l'indicatif 5 et au participe passé. Les participes passés se terminent par *-[i]*, mais diffèrent par l'écriture, *suffi* vs. *dit*. Deux conjugaisons séparées contribuent à éviter des fautes aux élèves.

6.4.6) *Rire* et *sourire* composent une autre conjugaison parce qu'ils n'ont qu'un seul radical. Pourtant, on ne peut pas insérer *rire* et *sourire* dans la conjugaison de *donner* vu les terminaisons orthographiques différentes à l'infinitif et au présent de l'indicatif 1-3.

## 6.5) Le classement des verbes en *-[wa:R]*, *-OIR(E)*

Le FDFW atteste 24 verbes en *-[wa:R]*, *-OIR(E)*. Parmi les 14 conjugaisons différentes, il y a un nombre assez élevé de verbes isolés: *avoir*, *pouvoir*, *vouloir*, *croire*, *savoir*, *devoir*, *boire*, *asseoir* et *pleuvoir*.

6.5.1) *Avoir* ne peut être intégré dans aucune autre conjugaison en raison de radicaux nombreux, *av-*, *ai-*, *ay-*, *au-*, et de formes que j'enseignerais sans les décomposer en radical et désinence: *ai*, *as*, *a*, *ont*, *eu*.

6.5.2+3) *Pouvoir* et *vouloir* ont en commun les finales du présent de l'indicatif 1-3, *-X*, *-X*, *-T*, mais les radicaux du futur simple et du conditionnel présent diffèrent, *pour-* vs. *voud-*. De plus, le présent du subjonctif de *pouvoir* a un seul radical, *puiss-*, à toutes les formes; *vouloir* en présente deux, *veuill-* et *voul-*.

6.5.4) *Falloir* se distingue de *pouvoir* et de *vouloir* par les radicaux *fau-*, *faud-* et *faill-*. *Falloir* n'est usité qu'à l'infinitif, au participe passé et à la 3<sup>e</sup> personne du singulier de tous les temps et modes enseignés. *Valoir* s'emploie dans toutes les catégories faisant l'objet d'un cours de français langue étrangère. *Valoir* et *falloir* ne diffèrent qu'au radical écrit de l'imparfait de l'indicatif, *val-* vs. *faill-*, mais les similitudes qu'ils présentent permettent de classer ces deux verbes dans la même conjugaison. *Prévaloir* ne présente qu'un radical particulier par rapport à *valoir*, *préval-* vs. *vaill-*. Étant donné l'emploi peu fréquent de *prévaloir*, je joins ce verbe à la conjugaison de *falloir*.

6.5.5+6) *Voir* et *croire* ont le même paradigme au présent de l'indicatif, à l'imparfait de l'indicatif et au présent du subjonctif. Les deux participes passés se terminent en *-U*. Toutefois, si l'on tient compte des radicaux du futur simple et du conditionnel présent, *ver-* vs. *croi-*, il faut, selon la définition, établir deux conjugaisons. *Prévoir* et *pourvoir* s'inscrivent

aussi dans la conjugaison de *voir*, malgré les radicaux *prévoi-* et *pourvoi-* au futur simple et au conditionnel présent. Leur fréquence assez faible selon le *FDFW* ne justifie pas qu'on établisse une autre conjugaison.

6.5.7) *Devoir* présente comme caractéristiques les radicaux *dev-* et *doiv-* au présent de l'indicatif ainsi que le radical *dev-* au futur simple et au conditionnel présent.

6.5.8) Il n'y a aucune différence entre *devoir* et les verbes qui se conjuguent sur *recevoir*, excepté l'accent circonflexe du participe passé *dû*. Cette divergence très peu importante ne justifierait pas la constitution de deux conjugaisons. Je tiens cependant à prévenir des fautes comme *je \*devois* ou *\*devu* que, d'après mes expériences, certains élèves commettent. Il est pourtant tout à fait légitime de réunir *devoir* et les verbes qui se conjuguent sur *recevoir* dans une seule conjugaison.

6.5.9) *Savoir* ne peut s'intégrer dans aucun des ensembles décrits jusqu'ici en raison des radicaux *sai-*, *sav-*, *sau-*, *sach-* et du participe passé *su*.

6.5.10) *Boire* est aussi un verbe isolé, vu les trois radicaux du présent de l'indicatif *boi-*, *buv-*, *boiv-*.

6.5.11) *Asseoir* ne se joint pas non plus à l'une des conjugaisons en  $[-wa:R]$ ,  $-OIR(E)$ . Au présent de l'indicatif, ce verbe présente deux paradigmes *asso-*, *assey-* et *assied-*, *assey-*. Hanse estime que les formes en  $-OI-$  sont moins fréquentes que le paradigme *assied-*.<sup>23</sup> Je propose d'enseigner au présent de l'indicatif, dans le but d'une disponibilité productive, les radicaux *assied-* et *assey-* seulement. Mais les élèves doivent aussi être capables de reconnaître l'autre paradigme.

6.5.12+13) *Émouvoir* et *pleuvoir* constituent deux conjugaisons différentes. La voyelle du radical d'*émouvoir* à l'infinitif, au présent de l'indicatif 4+5, à l'imparfait de l'indicatif, au futur simple et au conditionnel présent n'est pas la même que celle du présent de l'indicatif 1-3, *émouv-* vs. *émeu-*. *Pleuvoir*, par contre, conserve la voyelle de l'infinitif au présent de l'indicatif, à l'imparfait de l'indicatif, au futur simple et au conditionnel présent. *Pleuvoir* est un verbe défectif qu'on enseigne seulement à l'infinitif et à la 3<sup>e</sup> personne du singulier de tous les temps et modes enseignés.

## 6.6) Le classement des verbes en $-[R]$ , $-RE$

Restent encore 39 verbes en  $-[R]$ ,  $-RE$ , attestés par le *FDFW*, que je regroupe en neuf conjugaisons différentes.

6.6.1) Le paradigme du présent de l'indicatif d'*être*, ainsi que d'autres formes comme, p.e., le participe passé, ne s'insèrent dans aucune autre conjugaison. Les désinences  $-S$ ,  $-S$ ,  $-T$  au présent du subjonctif s'écartent aussi de la série habituelle  $-E$ ,  $-ES$ ,  $-E$ . L'imparfait de l'indicatif, le futur simple et le conditionnel présent ont les radicaux *ét-* et *se-*.

6.6.2) On ne peut pas joindre *faire* à une autre conjugaison en  $-[R]$ ,  $-RE$ , en raison des

---

<sup>23</sup>) Hanse 1987:107.

radicaux du futur simple et du conditionnel présent, *fe-*, de celui du présent du subjonctif *fass-* et à cause de *faites* et *font*.

6.6.3) *Connaître* allonge, comme *agir*, le radical du présent de l'indicatif 1-3, *connai-*, par l'insertion de -SS-, *connaiss-*. Mais il faut attribuer ces deux verbes à deux conjugaisons différentes, parce que le participe passé de *connaître* se termine par -U, *connu*, et, ce qui est moins important, *connaît* porte un accent circonflexe. *Naître* rejoint la conjugaison de *connaître*. Toutes les formes sont identiques excepté *né*.

En principe, *croître* se conjugue sur *connaître*. Au présent de l'indicatif 1-3, les formes de *croître* portent un accent circonflexe aussi bien que la forme masculine du participe passé, *crû*. Mais il ne me semble pas nécessaire d'établir, sur ces différences, une autre conjugaison, étant donné que, même sans accent circonflexe, le sens de *il \*croît* s'éclaire par le contexte. Parmi les verbes composés, seul le participe passé de *recroître* qui n'est pas attesté par le *FDFW* porte un accent circonflexe; les autres verbes composés à partir de *croître* se conjuguent sur *connaître*.

6.6.4) *Mettre* se distingue de *connaître* par les radicaux *met-*, *mett-*, la finale *zéro* au présent de l'indicatif 3 et le participe passé *mis*.

6.6.5) *Battre* présente un autre participe passé que *mettre*, *battu* vs. *mis*. Je ne réunis pas ces deux verbes dans la même conjugaison, afin de prévenir d'éventuelles erreurs comme *\*mettu*.

6.6.6) *Vivre* constitue une autre conjugaison des verbes en -[R], -RE, en raison des radicaux *vi-* et *viv-* au présent de l'indicatif. Elle diffère aussi de *battre* par la finale -T au présent de l'indicatif 3 et par le participe passé *vécu*.

6.6.7) Presque toutes les formes de *suivre* et de *vivre* sont semblables, excepté les participes passés, *suivi* vs. *vécu*. Il faut donc établir deux conjugaisons différentes, cf. la définition de "conjugaison".

6.6.8) *Conclure* ne présente qu'un seul radical, *conclu-*. Le participe passé se termine en -U, *conclu*. *Conclure* et *rire*, deux conjugaisons avec un seul radical, diffèrent au participe passé, *conclu* vs. *ri*.

6.6.9) On ne peut pas joindre *extraire* aux conjugaisons précédentes à cause des radicaux du présent de l'indicatif, *extrai-* et *extray-*. L'alternance de -I- et de -Y- rapproche *extraire* de *fuir* et d'*employer*, mais ces verbes diffèrent à l'infinitif et au participe passé.

## 7) Résumé

L'objectif principal de cet article est d'établir une classification cohérente des verbes français pouvant être utilisée dans la planification de futurs cours de français langue étrangère. Le classement adopté par certains programmes et plusieurs manuels manque de rigueur et ne facilite pas toujours l'apprentissage des formes verbales, voir les exemples du premier paragraphe. Les avantages d'un classement mieux ordonné justifient quelques efforts d'apprentissage supplémentaires, cf. 2.1 - 2.4.

La classification proposée est fondée sur les formes écrites des verbes parce que le passage de la forme écrite à la forme parlée est plus facile à l'apprenant que le chemin inverse (3.1). Je ne tiens compte que des catégories verbales enseignées dans le but d'une disponibilité productive, sans exclure l'infinitif, le participe passé et le gérondif (3.2). Tous les verbes qui sont attestés dans le *FDFW* entrent dans le classement (3.3). Les différentes conjugaisons sont définies par rapport à certaines alternances morphologiques (3.4.1 - 4). La définition de "conjugaison" valant dans la présente étude ne distingue plus entre verbes "réguliers" et verbes "irréguliers" (4). Je propose d'abandonner ces notions tant qu'il n'y aura pas de définition appropriée. Afin d'éviter des malentendus, je propose une dénomination pour chaque conjugaison (5). Le paragraphe suivant décrit les propriétés de chaque conjugaison (6). En regroupant le plus grand nombre possible de verbes dans une même conjugaison, il est possible de réduire les conjugaisons au juste minimum.

Je termine par un tableau présentant toutes les conjugaisons proposées avec leurs verbes respectifs attestés dans le *FDFW*:

## 8) Les conjugaisons des verbes français attestés dans le *FDFW* (dans l'ordre alphabétique) (I)

- 1) agir: I agir, finir,<sup>24</sup>  
 II saisir, établir, choisir, réussir, fournir, réfléchir, subir,  
 III réunir, accomplir, remplir, aboutir, définir,  
 IV jouir, obéir, nourrir, réjouir,  
 V trahir, avertir, surgir, rétablir,  
 VI réagir, rougir, unir, franchir, périr, guérir, grandir,  
 VII envahir, retentir, évanouir, jaillir, fléchir, enrichir, frémir,  
 VIII éclaircir, bâtir, emplir, approfondir, ralentir, faillir, garantir,  
 IX mûrir, applaudir, ravir, atterrir, vieillir,  
 X rafraîchir, attendrir, élargir, rajeunir, adoucir, sévir,  
 XI faiblir, rebondir.
- 2) aller: I aller
- 3) appeler: I appeler, rappeler, jeter,  
 II +acheter,<sup>25</sup>  
 IV rejeter,  
 V projeter,  
 VII +déceler,  
 VIII +renouveler,  
 X +modeler.
- 4) asseoir: III asseoir
- 5) atteindre: I atteindre,  
 II craindre,  
 III plaindre, rejoindre,  
 IV éteindre,  
 V peindre,  
 VI joindre, feindre,  
 VIII restreindre,  
 IX étreindre,  
 X contraindre.
- 6) avoir: I avoir
- 7) battre: I battre,  
 IV débattre,  
 V abattre, combattre,  
 VII rabattre.
- 8) boire: II boire
- 9) conclure: II conclure,  
 VII exclure.

<sup>24</sup>) Les chiffres romains se réfèrent au *FDFW*. Chaque chiffre désigne une tranche de 500 lemmes. Le chiffre I veut dire qu'*agir* et *finir* comptent parmi les premières 500 lemmes dans le *FDFW*; le chiffre II représente les rangs entre 501 et 1000; III les 500 rangs suivants et ainsi de suite.

<sup>25</sup>) Les verbes marqués par + s'écartent, dans certaines formes, du représentant de la conjugaison.

### Les conjugaisons des verbes français attestés par le FDFW (dans l'ordre alphabétique) (II)

- 10) connaître: I connaître, paraître, reconnaître, apparaître,  
 II disparaître, +naître,  
 V accroître,  
 IX +croître, méconnaître,  
 XI réapparaître.
- 11) conquérir: III conquérir,  
 IV acquérir.
- 12) considérer: I considérer, espérer, posséder,  
 II répéter, révéler, pénétrer,  
 III céder, préférer, procéder, régler,  
 IV opérer, précéder, régner, protéger,  
 V compléter, suggérer, inquiéter, succéder,  
 VI exagérer, sécher,  
 VII différer, célébrer, obséder,  
 VIII libérer, refléter, siéger, interpréter,  
 IX conférer, tolérer,  
 X désespérer, persévérer,  
 XI excéder, prospérer.
- 13) courir: I courir,  
 IV parcourir,  
 VI recourir,  
 VIII accourir.
- 14) croire: I croire
- 15) devoir: I devoir
- 16) donner:<sup>26</sup> I donner
- 17) dire: I dire,  
 III +interdire.
- 18) écrire: I écrire,  
 V décrire,  
 VI inscrire,  
 X souscrire.
- 19) élever: I élever,  
 II lever, amener, mener, relever, ramener,  
 III promener, achever, enlever,  
 IV soulever, peser, emmener,  
 VI crever,  
 VII semer.
- 20) émouvoir: V émouvoir,  
 X +mouvoir.

---

<sup>26</sup>) Dans le *FDFW*, 640 verbes sont attestés qui se conjuguent sur *donner*.



**Les conjugaisons des verbes français attestés par le FDFW (dans l'ordre alphabétique) (III)**

- 21) employer: II employer,  
III appuyer,  
V ennuyer,  
VII noyer,  
VIII tutoyer,  
X déployer.
- 22) envoyer: II envoyer,  
VIII renvoyer.
- 23) être: I être
- 24) extraire: VI extraire,  
VII distraire.
- 25) faire: I faire,  
III satisfaire,  
V refaire,  
VI défaire.
- 26) falloir: I falloir, valoir,  
VII +prévaloir.
- 27) fuir: IV fuir,  
X enfuir.
- 28) haïr: V haïr
- 29) lire: I lire,  
II +plaire,  
III taire,  
VII +déplaire, relire  
VIII élire,  
IX +complaire.
- 30) mettre: I mettre, permettre,  
II remettre, admettre,  
III commettre, promettre, soumettre,  
IV transmettre,  
V compromettre,  
IX émettre.
- 31) mourir: I mourir
- 32) offrir: I offrir, ouvrir, découvrir,  
II souffrir,  
III couvrir,  
IV recouvrir,  
VIII rouvrir.
- 33) pleuvoir VIII pleuvoir
- 34) pouvoir I pouvoir
- 35) prendre: I prendre, comprendre, reprendre, apprendre,  
IV surprendre,  
V entreprendre,  
VII méprendre.

**Les conjugaisons des verbes français attestés par le FDFW (dans l'ordre alphabétique) (IV)**

- 36) produire: I produire, conduire,  
III réduire, introduire, détruire, construire,  
IV traduire,  
VI séduire, reproduire,  
VII déduire,  
X instruire.
- 37) recevoir: I recevoir, apercevoir,  
III concevoir,  
VI percevoir,  
X décevoir.
- 38) recueillir: III recueillir,  
IV accueillir.
- 39) rendre: I rendre, entendre, attendre, répondre, descendre, perdre,  
II tendre, défendre, prétendre, étendre, vendre,  
IV répandre, dépendre, confondre, correspondre,  
VI pendre,  
VII fondre, mordre,  
IX suspendre,  
IV +interrompre,  
V +rompre, +vaincre,  
VI +convaincre.
- 40) résoudre: II résoudre,  
VIII +dissoudre.
- 41) revêtir: VIII revêtir
- 42) rire: II rire, sourire.
- 43) savoir: I savoir
- 44) sentir: I sentir, partir, servir, sortir,  
II dormir,  
III ressentir,  
IV consentir, mentir, endormir,  
V repartir,  
VII ressortir,  
VIII pressentir,  
XI démentir.
- 45) suffire: I suffire,  
X nuire.
- 46) suivre: I suivre,  
II poursuivre.
- 47) venir: I venir, tenir, devenir, revenir, obtenir, retenir,  
II appartenir, convenir, maintenir, souvenir, parvenir, contenir, soutenir,  
III entretenir, intervenir,  
IV prévenir, VI redevenir,  
VII provenir,  
X advenir, survenir.

**Les conjugaisons des verbes français attestés par le FDFW (dans l'ordre alphabétique) (V)**

- 48) vivre: I vivre,  
IX revivre, survivre.
- 49) voir: I voir,  
II revoir,  
III +prévoir,  
VI entrevoir,  
IX +pourvoir.
- 50) vouloir: I vouloir

## Bibliographie

### 1) Cahiers de grammaire dépouillés

- Barrera-Vidal, Albert; Franke, Ludwig: *Salut Grammatisches Beiheft* (Ausgabe A), Frankfurt/Main, 9. Auflage 1975.
- Barrera-Vidal, Albert; Brussatis, Helmut; Franke, Ludwig: *Salut Ausgabe B. Teil 1, Grammatisches Beiheft*, Frankfurt/Main, 2. Auflage 1978.
- Barrera-Vidal, Albert; Barrera-Vidal, Anita; Brussatis, Helmut; Franke, Ludwig; Menzel, Adolf: *Salut Ausgabe B. Teil 2, Grammatisches Beiheft*, Fassung für Gymnasien, Frankfurt/Main 1978.
- Erdle-Hähner, Rita (éd.): *Études françaises Cours de base. Premier degré, Grammatisches Beiheft*, 1e éd., 3e réimpression, Stuttgart 1977.
- Erdle-Hähner, Rita (éd.): *Études françaises Cours de base. Deuxième degré, Grammatisches Beiheft*, 1ère éd., 3e réimpression, Stuttgart 1977.
- Erdle-Hähner, Rita (éd.): *Études françaises Cours de base. Troisième degré, Grammatisches Beiheft*, Stuttgart 1977.
- Erdle-Hähner, Rita; Klein, Hans-Wilhelm (éd.): *Études françaises Ausgabe B, Teil 1, Grammatisches Beiheft*, 2e éd., 10e réimpression, Stuttgart 1968.
- Erdle-Hähner, Rita; Klein, Hans-Wilhelm (éd.): *Études françaises Neue Ausgabe B, Band 2, Grammatisches Beiheft*, 1ère éd., 3e réimpression, Stuttgart [o.J.].
- Erdle-Hähner, Rita; Strohmeyer, Fritz (Bearbeiter): *Études françaises Ausgabe C, Grammatisches Beiheft*, 1ère éd., 4e réimpression, Stuttgart 1968.
- Erdle-Hähner, Rita (éd.): *Études françaises Cours Intensif 1. Grammatisches Beiheft*, 1ère éd., 4e réimpression, Stuttgart 1979.
- Erdle-Hähner, Rita (éd.): *Études françaises Cours Intensif 2. Grammatisches Beiheft*, 1ère éd., 2e réimpression, Stuttgart 1979.
- Freitag, Günter; Hildebrandt, Rudolf; Kaup Lothar (éd.): *Études françaises Échanges 1. Édition longue, Grammatisches Beiheft*, Stuttgart 1981.
- Göller, Alfred (éd.): *Études françaises Échanges 2. Édition longue, Grammatisches Beiheft*, 1ère éd., 3e réimpression, Stuttgart 1986.
- Freitag, Günter; Göller, Alfred (éd.): *Études françaises Échanges 3. Édition longue, Grammatisches Beiheft*, 1ère éd., 2e réimpression, Stuttgart 1985.
- Freitag, Günter; Göller, Alfred (éd.): *Études françaises Échanges 4. Édition longue, Grammatisches Beiheft*, Stuttgart 1985.
- Müllner, Klaus; Wendt, Michael (éd.): *Méthode orange. Grammatisches Beiheft 1 - 2*, Berlin und München 4. Auflage 1985.
- Stentenbach, Bernhard: *Salut Intensivkurs Teil 1. Grammatisches Beiheft*, Frankfurt/Main 1979.
- Stentenbach, Bernhard: *Salut Intensivkurs Teil 2. Grammatisches Beiheft*, Frankfurt/Main 1981.

### 2) Autres publications citées

Bayerisches Staatsministerium für Unterricht und Kultus (éd.): "Curricularer Lehrplan für Französisch als 3. Fremdsprache in der 9. und 10. Jahrgangsstufe des Gymnasiums", dans: *Amtsblatt des Bayerischen Staatsministeriums für Unterricht und Kultus*, Sondernummer 14 du 26 mai 1982.

- Bayerisches Staatsministerium für Unterricht, Kultus, Wissenschaft und Kunst (éd.): "Lehrplan für das bayerische Gymnasium Fachlehrplan für Französisch", dans: *Amtsblatt des Bayerischen Staatsministeriums für Unterricht, Kultus, Wissenschaft und Kunst*, Sondernummer 3 du 28 janvier 1992.
- Eggenesperger, Karl-Heinz: *Die Verbalflexion im Französischunterricht an Deutschsprachige. Lehrinhaltsbestimmung und Progressionsplanung, Lehrplan- und Lehrwerkanalyse*, Augsburg: Wißner 1993.
- Journal officiel de la République Française*, no. 100, 6 décembre 1990, p. 9 - 19.
- Grevisse, Maurice: *Le bon usage. Grammaire française*, 12e éd. refondue par Goosse, André, Paris, Gembloux 1986.
- Hanse, Joseph: *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*, 2e éd. mise à jour et enrichie, Paris, Gembloux 1987.
- Juilland, Alphonse; Brodin, Dorothy; Davidovitch, Catherine: *Frequency Dictionary of French Words*, The Hague, Paris 1970;
- Kultusministerium Rheinland-Pfalz (éd.): *Lehrplan Französisch (Klassen 7 - 10) Realschule, Gymnasium*, Grünstadt 1984.
- Séguin, Hubert: *Tous les verbes conjugués*, Montréal 1986.